

# Aide à l'écriture de jeu vidéo

## CNC

Dépôt des demandes le lundi 19 janvier 2026.  
Les dates des dépôts suivants seront publiées prochainement.

---

## Présentation du dispositif

Accompagner très en amont, l'élaboration de tout ou partie de la bible de conception d'un jeu présentant toutes les caractéristiques du jeu vidéo à venir.

Elle vise à encourager l'originalité et la prise de risque artistique à la naissance d'un projet.

L'aide à l'écriture de jeu vidéo s'inscrit dans Fonds d'Aide au Jeu Vidéo (FAJV). Les aides sélectives du FAJV sont destinées à accompagner les auteurs et les entreprises de création sur toutes les phases de réalisation d'un jeu, 2 autres aides dans le cadre du FAJV :

- [une aide à la pré-production de jeu vidéo.](#)
- [une aide à la production de jeu vidéo.](#)

---

## Conditions d'attribution

### A qui s'adresse le dispositif ?

#### — Entreprises éligibles

L'aide à l'écriture est destinée exclusivement aux auteurs (soit aux personnes physiques), a vocation à accompagner l'élaboration de tout ou partie de la bible de conception d'un jeu vidéo (couramment appelée Game design document) présentant toutes les caractéristiques du jeu à venir : mécaniques de jeux, éléments scénaristiques, bible graphique, principes de programmation et autres spécifications techniques.

#### — Critères d'éligibilité

L'auteur ou au moins l'un des auteurs justifie d'une formation spécifique dans le domaine du jeu vidéo ou d'une expérience significative dans l'équipe de création d'un jeu vidéo mis à disposition du public à titre onéreux ou gratuit.

Le ou les auteurs doivent être les seuls concepteurs du projet qu'ils soumettent, en disposer de tous les droits et être en capacité de le présenter (exemple : ne pas avoir signé un contrat de cession des droits de cette œuvre à un studio / producteur / éditeur, ne pas avoir signé de contrat d'exclusivité avec un studio / producteur / éditeur, etc.).

### Pour quel projet ?

#### — Présentation des projets

Le projet doit être une œuvre de création originale spécifiquement conçue pour une expérience vidéoludique.

Le projet peut être destiné à une ou plusieurs plateformes de jeu vidéo.

Le projet doit être conçu et écrit en langue française.

Le délai de réalisation du projet d'écriture est de 12 mois maximum à compter de la signature de la convention. La convention doit être signée dans les 12 mois suivant la date de décision d'attribution des aides.

## — Dépenses concernées

Sont éligibles les dépenses suivantes :

- la rémunération des auteurs,
- les dépenses de personnel (équipe artistique, équipe de développement et programmation et équipe de production),
- les dépenses de sous-traitance,
- les amortissements et immobilisations rattachés au jeu,
- les frais généraux (plafonnés à 10% du budget).

---

## Montant de l'aide

### De quel type d'aide s'agit-il ?

L'intensité de l'aide à l'écriture ne pourra pas dépasser 100% des coûts éligibles.

### Quelles sont les modalités de versement ?

Il est prévu deux versements :

- un premier versement correspondant à 75% du montant total de l'aide attribuée,
- un second versement de 25% après réalisation du travail d'écriture.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

#### — Auprès de quel organisme

La demande d'aide est présentée par l'auteur ou conjointement par les auteurs qui composent l'équipe de création.

Conseils et bonnes pratiques concernant le dépôt des dossiers, [consulter le guide](#).

Envoi du dossier de demande d'aide à : **commission-fajv@cnc.fr**.

Depuis le 1er juillet 2022, pour solliciter une aide, vous devez OBLIGATOIREMENT avoir suivi la formation [Prévenir et Agir contre les violences sexistes et sexuelles](#) et avoir respecté les obligations liées (voir détails dans les dossiers de demande) – cette obligation concerne les sociétés uniquement et ne s'applique pas aux auteurs.

## Quel cumul possible ?

L'aide à l'écriture est cumulable avec :

- [l'aide à la pré-production de jeu vidéo](#),
- [l'aide à la production de jeu vidéo](#).

---

## Organisme

### CNC

#### Centre National du Cinéma

- 291 Boulevard Raspail  
75675 PARIS Cedex 14  
Téléphone : 01 44 34 34 40

---

## Fichiers attachés

- [Dossier de demande d'aide à l'écriture de jeu vidéo](#) (10/12/2025 - 0.30 Mo)